

Image not found or type unknown



Information sur la pension de famille

Par **JESS07**, le **05/07/2010** à **16:38**

Bonjour, mon beau pere paye une pension alimentaire de 280 euro pour ces deux filles, le probleme est que son ex femme fait que de lui réclamer de l'argent exemple pour des baskets et quelque jour apres elle s achete des transat et une piscine. mon beau pere aimerai savoir jusqu'a combien il doit lui donner en plus, sachant que quand il les a il verse toujours quelque chose et leurs donne de l'argent de poche. en attente de votre réponse cordialement